

Génocide au Rwanda : recherché par le TPIR, Ladislav Ntaganzwa a été arrêté en RDC

Jeune Afrique, 10 décembre 2015

Le Mécanisme pour les tribunaux internationaux des Nations unies (MTPI) a annoncé mercredi soir à New-York l'arrestation en RDC de Ladislav Ntaganzwa, l'un des neuf génocidaires rwandais présumés qu'il recherchait.

« Les autorités de la RDC ont arrêté aujourd'hui [9 décembre] Ladislav Ntaganzwa », a annoncé mercredi soir, devant le Conseil de sécurité à New York, Hassan Bubacar Jallow, procureur du Mécanisme pour les tribunaux internationaux des Nations unies (MTPI), structure siégent à Arusha (Tanzanie) et qui est chargée d'achever les travaux du TPIR et de son homologue pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à l'achèvement des mandats respectifs de ces tribunaux spéciaux.

M. Ntaganzwa interpellé à la suite d'une offensive militaire

Un porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu a déclaré à l'AFP que M. Ntaganzwa avait été interpellé à la suite d'une offensive militaire contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). « Nous avons lancé l'offensive vendredi contre une position des FDLR (...) où se trouve la résidence du général Sylvestre Mudacumura, chef militaire de ce mouvement », a assuré le capitaine Guillaume Djike, joint par téléphone de Goma, la capitale du Nord-Kivu.

« Nous avons tué quatre FDLR (...) et les autres ont pris la fuite. La nuit de samedi à dimanche, la police nationale congolaise de Nyanzale (60 km au nord de Goma, NDLR) a arrêté Ladislav Ntaganzwa et il a été

ramené à Goma mercredi », a ajouté l'officier.

Maire de la localité de Nyakizu, dans le sud du Rwanda, au moment des massacres de 1994, Ladislas Ntaganzwa faisait partie des 9 génocidaires rwandais présumés encore recherchés par le TPIR.

Une récompense de 5 millions de dollars était offerte pour l'arrestation de Ntaganzwa, comme pour celle des huit autres accusés encore en fuite : Félicien Kabuga, Augustin Bizimana, Protais Mpiranya, Fulgence Kayishema, Pheneas Munyarugarama, Aloys Ndimbati, Ryandikayo (un seul nom) et Charles Sikubwabo.

Kinshasa appelé à transférer le suspect « sans délai »

Ladislas Ntaganzwa est en effet poursuivi pour entente en vue

de commettre le génocide, génocide, complicité de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, crimes contre l'humanité et violations des conventions de Genève.

Après avoir remercié les autorités congolaises pour cette arrestation, Hassan Bubacar Jallow leur a demandé de transférer « sans délai » le suspect vers le Rwanda, le TPIR ayant renvoyé l'instruction du dossier à la justice rwandaise.

Le ministre de la Justice congolaise a pour sa part déclaré que les autorités de Kinshasa veulent entendre le prévenu, et que toutes les dispositions sont prises pour le ramener à Kinshasa. Il a aussi précisé que la justice congolaise saisirait le gouvernement rwandais qui avait émis un mandat d'arrêt international contre M. Ntaganza, sans dire à ce stade si la RDC comptait extradier le suspect.